

*Questions orales***LES AFFAIRES EXTÉRIEURES****LES CONDITIONS À LA REPRISSE DES RELATIONS
DIPLOMATIQUES AVEC L'IRAN**

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre, qui a déclaré lundi que son gouvernement ferait «des démarches en vue de normaliser aussitôt que possible nos relations avec l'Iran». Le premier ministre garantira-t-il à la Chambre que le Canada ne rétablira pas ses relations diplomatiques avec l'Iran tant que ce pays n'aura pas au moins répondu aux deux conditions suivantes: Premièrement, qu'une enquête soit tenue et qu'un rapport soit présenté sur les cas de torture ou autres violations des droits de l'homme en ce qui concerne les otages américains, et, deuxièmement, que l'Iran s'engage à respecter les normes internationales de conduite en ce qui concerne les diplomates à l'étranger?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, cette question comporte deux volets. En parlant de reprise des relations diplomatiques avec l'Iran, le chef de l'opposition suppose qu'il y a eu rupture de ces relations, mesure que, évidemment, ni son gouvernement ni le mien n'a prise. Nous entretenons toujours des relations diplomatiques avec ce pays. Il s'agit plutôt de savoir quand nous prendrons des mesures concrètes en vue de renvoyer notre mission à Téhéran. Comme le disait l'autre jour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ce sera dans quelques mois plutôt que dans quelques semaines.

Le retour de nos diplomates en Iran dépendra en grande partie de l'aide, notamment des services consulaires, dont des Canadiens pourraient avoir besoin, par exemple, des hommes d'affaires qui voudraient reprendre leur activité ou récupérer certaines de leurs pertes. Nous ne pouvons donc pas répondre d'avance à cette question. Nous devons agir dans l'intérêt des Canadiens.

En ce qui concerne la normalisation des relations, puisque le chef de l'opposition a cité une réponse que j'ai donnée, je précise qu'il faut replacer cela dans le contexte des sanctions. Nous avons imposé certaines sanctions dans le but d'obtenir la libération des otages. Or les otages viennent d'être libérés. Bien qu'une décision en ce sens n'ait pas encore été prise, je crois que la politique du gouvernement serait de lever ces sanctions, à l'instar de la CEE, de l'Australie, du Japon et d'autres États qui veulent normaliser leurs relations avec l'Iran.

Cela dit, notre gouvernement est ennuyé d'apprendre que les otages ont été maltraités et nous allons certainement attendre d'obtenir des renseignements supplémentaires avant de prendre des mesures concrètes, d'autant plus que le but des sanctions visait à assurer le respect du droit international et, surtout, de la convention de Vienne sur l'immunité diplomatique. Comme je l'ai fait valoir au début de cette crise, la suite des événements dépendra, en grande partie, je pense, des consultations entre les principales parties en cause. Nous communiquerons avec de nombreux pays qui ont pris des mesures semblables aux nôtres.

M. Clark: Madame le Président, nous avons eu droit à une longue réponse et à fort peu d'éclaircissements sur ce qui

guidera la politique du gouvernement. La question posée lundi et aujourd'hui concerne la reprise de relations diplomatiques normales avec le gouvernement iranien. Lundi, le premier ministre a dit que ces relations seraient reprises «le plus tôt possible». Le voilà maintenant qui cite les paroles de son secrétaire aux Affaires extérieures pour dire que cela pourrait peut-être prendre plus longtemps.

J'ai mentionné deux choses qui, à notre avis, devraient figurer parmi les conditions à remplir pour la reprise des relations diplomatiques. D'une part il faudrait une enquête et un rapport sur les tortures et la violation des droits de l'homme relativement aux otages américains et, d'autre part, l'Iran doit démontrer qu'il est prêt à respecter les usages diplomatiques à l'égard des diplomates à l'étranger. Je voudrais simplement savoir si, oui ou non, l'Iran devra respecter ces deux conditions avant que le Canada ne rétablisse des relations diplomatiques complètes et normales avec lui.

M. Trudeau: Madame le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déjà répondu à la deuxième question à la Chambre l'autre jour, le jour où j'ai moi-même parlé de cette affaire. Bien sûr, il a déclaré—et je rappelle au chef de l'opposition que, si cette question l'intéresse, il devrait examiner les propos tenus par le ministre compétent—que nous n'enverrions pas de diplomates en Iran avant d'être certains que les autorités iraniennes sont prêtes à respecter l'immunité diplomatique et les dispositions du droit international établies par la convention de Vienne. La réponse a déjà été donnée et s'inscrit dans la politique du gouvernement.

Quant à la première partie de la question, je ne sais pas exactement qui va mener cette enquête, ni ce que veut dire le chef de l'opposition, ni à quelle convention internationale il fait allusion. A mon avis, c'est une question qui relève avant tout des États-Unis. Je le répète, nous consulterons le gouvernement américain pour savoir quels moyens il envisage d'employer pour faire la lumière sur cette question.

M. Clark: Madame le Président, ce que nous aimerions savoir, c'est précisément selon quels principes le gouvernement va agir dans ce domaine. J'espère que le premier ministre consultera son secrétaire d'État aux Affaires extérieures à son retour et fera une déclaration claire, nette et précise à ce sujet. Le premier ministre envisage-t-il d'inscrire à l'ordre du jour du prochain sommet économique, qui doit avoir lieu en juin au Canada, la question du terrorisme auquel se livrent certains gouvernements contre le personnel diplomatique, afin que de tels actes entraînent automatiquement la prise de sanctions économiques dont ont discuté il y a un an les Nations Unies?

M. Trudeau: Madame le Président, j'ai répondu il y a quelques jours à une question semblable du député de Sherbrooke. Je rappelle au député, comme l'a fait son collègue de Sherbrooke dans sa question, que c'est le Canada qui a pris des initiatives dans le domaine du terrorisme international au sommet de Bonn. Le Canada a soulevé à nouveau cette question au sommet de Venise l'an dernier. Je le répète, je suis disposé à la soulever encore cette année. Espérons que le Canada réussira à faire prendre des mesures positives comme celles qui ont suivi la réunion de Bonn.